

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2024/071

DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2)

**Cession de l'immeuble 40b
rue Ferdinand Buisson**

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240515-DEL071CM15524-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 15 MAI 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le quinze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le sept mai deux mille vingt-quatre

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 23 Absents ayant donné pouvoir : 8 Absents : 4

A compter de la question n° 2024/067

Présents : 24 Absents ayant donné pouvoir : 8 Absents : 3

A compter de la question n° 2024/070

Présents : 25 Absents ayant donné pouvoir : 8 Absents : 2

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, Mme FLORQUIN-BLONDEL,
M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL (arrivé à 19H14, prend part au vote à compter de la question n°2024/067), Mme SAUZEAU,
M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER, M. DENTENER, Mme FERLIN,
Adjointes,

M. FIOEN, M. DELVA,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX (arrivée à 19H20, prend part au vote à compter de la question n°2024/070), Mme ANDRE,
M. MEIRLAND, Mme SCHOONHEERE, M. SOOTS, Mme LIONET,
Mme BELVAL, Mme REYNAERT, M. PERLEIN,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. Philippe DUHAMEL	qui a donné pouvoir à Mme SAUZEAU
Mme DELECOEUILLERIE	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
M. DEVOS	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. TIBERGHIE	qui a donné pouvoir à Mme BELVAL
Mme DEPELCHIN	qui a donné pouvoir à Mme LIONET
M. COTTE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme DAUCHEZ	qui a donné pouvoir à Mme REYNAERT

ABSENTS :

M. DECOOPMAN
M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2241-1 ;

Vu la délibération n°2023/069 du Conseil Municipal en date du 5 avril 2023 autorisant la mise en vente de l'immeuble d'habitation situé 40b rue Ferdinand Buisson ;

Vu l'avis de la division des domaines de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Considérant que la Commune d'Hazebrouck est propriétaire de l'immeuble d'habitation situé 40 bis rue Ferdinand Buisson et souhaite s'en séparer ;

Considérant que ce bien immobilier appartient au domaine privé de la Commune ;

Considérant l'opportunité de sortir ce bien du patrimoine immobilier de la Commune afin notamment de rationaliser la gestion de son parc immobilier dans un contexte financier contraint ;

Considérant que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu à délibération motivée du Conseil Municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles ;

Considérant que suite à la délibération n°2023/69 du Conseil Municipal en date du 5 avril 2023, la Commune a reçu l'offre de Monsieur VERHAEGHE pour un montant de 215 000 euros, hors frais annexes ;

Il est ici précisé que la rédaction de l'acte dont les frais sont à la charge de l'acquéreur sera confiée à l'office notarial de Maîtres VASSEUR ET DOREMIEUX, située à Hazebrouck.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'approuver la cession de l'immeuble situé 40bis, rue Ferdinand Buisson à Hazebrouck (référence cadastrale Section CV n° 313) au profit de Monsieur VERHAEGHE Rodrigue au prix de 215 000 €, les frais annexes demeurant à la charge de l'acquéreur,

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(33 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,

**Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**



Valentin BELLEVAL

Le Secrétaire de séance,



Adrian MEIRLAND